

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 40031 Numéro SIREN : 387 487 416 Nom ou dénomination : TRAJECTOIRE

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2023 sous le numéro de dépôt 5720

TRAJECTOIRE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social : 8 rue de l'Épine
72460 SAVIGNE L'ÉVÊQUE
387 487 416 RCS LE MANS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUILLET 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 208 839.44 euros de la manière suivante :

Au compte "Autres Réserves» 208 839.44 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 janvier 2022 :

Pas de dividendes

Exercice clos le 31 janvier 2021 :

Pas de dividendes

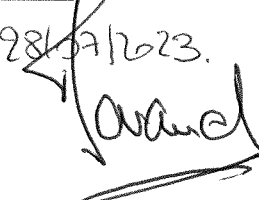
Exercice clos le 31 janvier 2020 :

Pas de dividendes

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juillet 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Le 28/07/2023.


BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/01/2023 12			Exercice N-1 31/01/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 683	1 683				
	Fonds commercial (1)	131 289	21 093	110 196	235 196	125 000	53.15
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	344 435	291 450	52 984	108 424	55 439	51.13
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	364		364	364		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	30 083		30 083	29 286	797	2.72
Total II		507 854	314 226	193 628	373 270	179 642	48.13
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	68 052		68 052	94 545	26 493	28.02
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 245		1 245	3 490	2 245	64.31
	Autres créances	65 740		65 740	26 853	38 887	144.82
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	46 654		46 654	82 518	35 864	43.46
	Charges constatées d'avance (3)	20 718		20 718	20 304	414	2.04
	Total III	202 410		202 410	227 710	25 300	11.11
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		710 263	314 226	396 037	600 980	204 943	34.10

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0
F.C.G.E.

Certifié conforme
à l'original de 28/01/23.
M. M. M.

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/01/2023	Exercice N-1 31/01/2022	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 700) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 700	7 700		
	Réserves				
	Réserve légale	770	770		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	91 820	71 577	20 243	28.28
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	208 839	20 243	229 082	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	108 550	100 290	208 839	208.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	59 588	77 397	17 809	23.01
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	390 280	351 974	38 306	10.88
	Dettes fiscales et sociales	54 718	71 320	16 601	23.28
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	504 587	500 691	3 896	0.78
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	396 037	600 980	204 943	34.10

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

462 984

500 691

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2023 12			Exercice N-1 31/01/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	1 193 768		1 193 768	1 266 109		72 341	5.71
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	1 193 768		1 193 768	1 266 109		72 341	5.71
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			2 000	86 160		84 160	97.68
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 980	3 783		803	21.24
Autres produits			73	283		209	74.10
Total des Produits d'exploitation (I)			1 198 821	1 356 334		157 513	11.61
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			477 324	504 039		26 715	5.30
Variation de stock (marchandises)			26 493	21 381		5 112	23.91
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			433 343	487 945		54 602	11.19
Impôts, taxes et versements assimilés			11 473	14 733		3 260	22.13
Salaires et traitements			241 593	229 929		11 664	5.07
Charges sociales			39 208	41 629		2 421	5.82
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 008	33 373		11 365	34.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2 144	1 733		411	23.69
Total des Charges d'exploitation (II)			1 253 586	1 334 762		81 177	6.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			54 765	21 571		76 337	353.88
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

F.C.G.E.

Certifié conforme
à l'original
28/07/23
[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/01/2023	12	31/01/2022	12
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15	137	122	88.81
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	15	137	122	88.81
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		3 663	3 663	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	662	832	170	20.43
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		3 468	3 468	100.00
Total VI	662	637	25	4.00
2. Résultat financier (V-VI)	647	499	147	29.53
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	55 412	21 072	76 484	362.96
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 337	6 337	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		22 141	22 141	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	125 000	51 833	73 167	141.16
Total VII	125 000	80 311	44 689	55.64
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 305		10 305	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	287 429	80 155	207 274	258.59
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	297 734	80 155	217 579	271.45
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	172 734	156	172 890	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	19 307	985	20 292	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	1 323 836	1 436 782	112 946	7.86
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 532 675	1 416 540	116 136	8.20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	208 839	20 243	229 082	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

- 208 839,44.

F.C.G.E.

TRAJECTOIRE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social : 8 rue de l'Epine
72460 SAVIGNE L'EVEQUE

387 487 416 RCS LE MANS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 28 juillet,
A 16 heures et trente minutes

Les associés de la société TRAJECTOIRE, société à responsabilité limitée au capital de 7 700 euros, divisé en 100 parts de 77 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au sein des locaux situés 8 rue de l'Epine 72460 SAVIGNE L'EVEQUE, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Société GENERATION UP, représentée par Mr Michel MORAND et propriétaire de 20 parts sociales

Société 3M, représentée par Mr Michel MORAND propriétaire de 73 parts sociales

Monsieur Michel MORAND, propriétaire de 1 part sociale

Mademoiselle Anne-Sophie MORAND, propriétaire de 3 parts sociales

Monsieur Marc Alexandre MORAND, propriétaire de 3 parts sociales

Les associés présents ou représentés possédant ainsi plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Michel MORAND, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2023 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 janvier 2023,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 janvier 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 janvier 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 208 839.44 euros de la manière suivante :

Au compte « Autres Réserves »	208 839.44 euros
-------------------------------	------------------

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 janvier 2022 :

Pas de dividendes

Exercice clos le 31 janvier 2021 :

Pas de dividendes

Exercice clos le 31 janvier 2020 :

Pas de dividendes

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

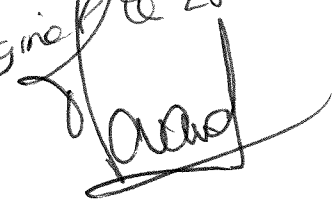
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés.

Mr Michel MORAND

(pour lui-même et en sa qualité de représentant des sociétés GENERATION UP, 3 M)

Melle Anne-Sophie MORAND

Mr Marc-Alexandre MORAND

Certifié conforme
à l'original le 28/07/23.


TRAJECTOIRE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social : 8 rue de l'Epine
72460 SAVIGNE L'EVEQUE
387 487 416 RCS LE MANS

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 28 JUILLET 2023

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 janvier 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 janvier 2023.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 208 839.44 euros de la manière suivante :

Au compte "Autres Réserves»

208839.44 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 janvier 2022 :
Pas de dividendes

Exercice clos le 31 janvier 2021 :
Pas de dividendes

Exercice clos le 31 janvier 2020 :
Pas de dividendes

*Certifié conforme
à l'original le 28/07/23.
[Signature]*

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.